

Nanterre, le 19/04/2023

Le Préfet des Hauts-de-Seine  
Le Président du Conseil départemental des  
Hauts-de-Seine

à

Mesdames et Messieurs les membres du  
conseil départemental de l'Éducation nationale

Conformément aux dispositions des articles R 235-1 et suivants du Code de l'Éducation, relatifs aux Conseils départementaux de l'Éducation nationale, nous avons l'honneur de vous faire savoir que la prochaine réunion du conseil départemental de l'Éducation nationale dont vous êtes membre, a été fixée au :

Vendredi 26 mai 2023 à 10h00

Salle Berthe Morisot  
niveau 1 du centre administratif départemental

En l'absence de quorum, le CDEN se réunira le 23 juin 2023 à 14h00 au salon d'honneur.

Ordre du jour :

- Horaire des écoles
- Validation de candidatures DDEN

Les représentants titulaires qui ont une difficulté pour participer à cette réunion doivent demander eux-mêmes à leur suppléant d'être présent.

Le Président du Conseil départemental

Georges SIFFREDI

Le Préfet des Hauts de Seine

Laurent HOTTIAUX